

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ARCHIVES 2002

Par Le directeur des Archives Départementales

1 – Bilan qualitatif et programme D'Activité 2003

J'indiquais dans le rapport d'activité, établi début 1997 peu après ma prise de fonctions, qu'il convenait de rééquilibrer les *missions du service* et de les recentrer sur les tâches de *classements* et d'*éliminations*. J'ajoutais qu'il convenait également de définir une stricte politique des entrées assortie d'un renforcement des actions de conseils et d'assistance auprès des administrations.

Les Archives des Ardennes qui comptaient au 31 décembre 1997 14. 727 mètres de rayonnage occupés ne disposaient plus que de 4. 545 *mètres libres*, total qu'il fallait encore minorer en raison de la présence de quelque 330 mètres de vrac entassés sur le sol dans les deux bâtiments. A raison de 325 mètres d'accroissement net par an (418 mètres de versements et 93 mètres d'éliminations), l'espace réservé aux entrées administratives aurait été saturé en trois ans de la totalité des bâtiments en treize ans ce qui était difficilement acceptable.

Après une année 2001 assez décevante qui témoignait d'un certain essoufflement du service, les résultats obtenus en 2002 montrent une *reprise dans bien des domaines* (politique sélective des entrées, tris, classements et éliminations). Le renfort apporté par une secrétaire de documentation (à mi-temps après un long arrêt) et une assistance qualifiée de conservation à l'issue de sa période de formation permet enfin de compenser le poste d'Etat vacant depuis 1999. Il faut toutefois considérer qu'une partie des importants classements effectués dans les archives notariales est l'aboutissement de travaux engagés en 2002 et que la recotation de certains minutiers sans remaniement interne contribue à majorer le travail effectivement réalisé. Les Archives ont été par ailleurs un peu moins sollicitées du fait d'un léger recul des recherches administratives après des années de très forte progression sans qu'on puisse déterminer si cette évolution est appelée à se confirmer.

Les *entrées d'archives de 2002* s'inscrivent dans une moyenne haute (332,85 mètres) sans toutefois retrouver le niveau très élevé de 2001 dû à la conjonction d'importantes entrées d'archives publiques et privées (399,63 mètres). Si le métrage des entrées est supérieur à la moyenne annuelle de 297 m depuis l'instauration d'une politique sélective des entrées en 1997, la sélection des archives avant versement permet toutefois de limiter l'ampleur de l'accroissement 2002 par rapport à la période antérieure, (457 mètres d'entrées annuelles en moyenne de 1986 à 1997).

Il convient de souligner cette année la prédominance très nette des archives notariales qui, par suite du versement de trois gros minutiers (121,50 mètres), représentent la moitié des entrées d'archives publiques, devançant largement les versements des services de l'Etat (55,55 mètres) et du Conseil général (39,10 mètres), tandis que les archives communales connaissent une certaine baisse (21,68 mètres). L'important dépôt de dossiers de clients d'une étude notariale de Carignan (55,20 mètres) dans lequel des tris importants seront à pratiquer et celui de la Société des filatures de Carignan contribuent à faire de l'année 2002 la plus importante de la décennie en matière d'archives privées.

Le niveau apparemment plus élevé des éliminations (256,50 mètres) par rapport à l'exercice précédent traduit en réalité le maintien du volume d'archives détruites à un seuil faible (179 mètres réels contre 187,70 mètres en 2001). La légère remontée de 2002 est en effet due à la restitution des archives des unités de gendarmerie des Ardennes (77,50 mètres) au Service historique de la Gendarmerie. Les éliminations des six derniers exercices s'établissaient à 435 mètres en moyenne. Malgré la poursuite de l'effort dans ce domaine, les Archives connaissent en 2002 un solde positif des entrées de 76,35 mètres, ce qui constitue néanmoins un niveau deux fois plus faible que celui de l'exercice précédent (171,13 mètres). Il est vrai que les éliminations de 2002 se situent à un seuil supérieur à celui des 93 mètres annuels avant 1996 et que la récupération de l'espace réalisée depuis 1997 est telle que le métrage occupé fin 2002 est encore très inférieur à celui de 1996.

Bilan qualitatif et programme D'Activité 2003 (suite 1)

Le classement 364,30 mètres d'archives de 6 documents figurés, de 470 microfilms et 277 cassettes et CD-Rom constitue une reprise par rapport aux faibles résultats de l'année 2001 (201,10 mètres) et s'inscrit même à un niveau supérieur à celui des exercices précédents (307,20 mètres classés en moyenne de 1997 à 2002). La mise en service de 821 pages de répertoires traditionnels ou informatisés traduit cette remontée et lui permet aussi de s'inscrire aussi au-dessus de la moyenne des six dernières années (675 pages).

Le reconditionnement de 276 mètres, (contre 170,85 mètres en 2001) se situe là encore un peu au-dessus de la moyenne des exercices précédents (245 mètres). Le métrage des documents reconditionnés depuis 1997 (1,4 kilomètres) correspond à peu près à l'objectif à atteindre et ne s'accroîtra plus chaque année que du montant des archives classées.

Le transfert interne de 616,60 mètres de documents, correspond à un métrage important, lié à la restructuration de deux salles, mais il reste inférieur à la moyenne des

dernières années (914 mètres). Des transferts importants seront à entreprendre en 2003 pour concrétiser l'espace regagné par suite d'éliminations. En six ans, 5.486 mètres ont fait l'objet de transfert à l'intérieur des magasins, soit 39 % de l'ensemble des collections (14.060 mètres) de façon à rationaliser la gestion de l'espace et à profiter des gains d'espaces libérés.

L'ensemble des traitements d'archives effectués ces dernières années permet désormais aux Archives de disposer fin 2002 *de près de 6 kilomètres de tablettes vides*. Il est certainement possible de regagner encore un kilomètre de tablettes supplémentaires en mettant en œuvre éliminations, resserrement des espaces libérés et nouvelles modalités de stockage. Il conviendrait d'essayer de *maintenir ces actions en 2003* de façon à poursuivre le traitement des fonds publics et un rythme d'éliminations de plusieurs centaines de mètres par an. Il s'agit là d'une première étape indispensable dans la reconquête de l'espace qui permettra une politique plus rationnelle de gestion des magasins avec regroupement de fonds actuellement dispersés et spécialisation de certaines salles.

Il conviendra de poursuivre également les actions de *préservation des collections* qui ont été développées depuis 1999 dans deux domaines : le microfilmage systématique des documents fragiles et fréquemment consultés (registres d'état civil postérieures à 1890 réalisés par l'atelier photographique et un prestataire), et la restauration de documents endommagés ou en mauvais état, particulièrement les plans cadastraux (25.737 euros dépensés pendant l'exercice). Le microfilmage de l'état civil qui pourra être numérisé ultérieurement devrait s'établir sur une dizaine d'années. La restauration des plans effectuée par un atelier spécialisé devrait durer encore un an et devrait être suivie par celle des minutes notariales.

Il sera indispensable aussi de maintenir, voire de renforcer *l'assistance technique* aux administrations et *aux communes* trop longtemps oubliées. Le traitement des archives des 150 syndicats intercommunaux dont certains remontent aux années 1920/1930 devrait lui succéder. Un plan de visite systématique en dix ans des 463 communes du département a été élaboré en 1998 : il permet d'allier contrôle, éliminations réglementaires avec tableau de gestion, et dépôt des archives touchées par la loi de 1970. En raison de l'importance de ces opérations, il semble que le chiffre d'une quarantaine de communes visitées chaque année ne puisse être dépassé. Le nombre des communes inspectées en 2002, largement inférieur (27 communes soit 32 fonds), constitue même *le plus faible niveau depuis 1998*. Il serait pourtant indispensable qu'un plus grand nombre de communes puisse être traité chaque année. Malgré tout, plus de 518 heures d'intervention sur place ont permis d'établir 31 visas d'élimination et de détruire 363,20 mètres d'archives et documentation, ce qui constitue là encore le plus faible métrage depuis 1998.

Bilan qualitatif et programme D'Activité 2003 (suite 2)

Les visites d'information progressent légèrement (7 contre 5 en 2001 après des années plus fournies : 22 visites de 1998 à 2000) alors que *les actions de formation* dans les administrations connaissent une légère diminution (5 contre 6 en 2001 pour un total de 11 en 1998 à 2000), ce qui traduit l'impact des tableaux de gestion réalisés les années

précédentes. Les *tableaux de gestion* établis dans les services de l'Etat du Département et les établissements hospitaliers connaissent une remontée (7 contre 3 en 2001, année particulièrement faible), conséquence directe du grand nombre de tableaux réalisés les années précédentes (79 tableaux de 1997 à 2000). De nombreux services d'archives, dont de gros services régionaux, nous demandent d'ailleurs communication de ces tableaux pour élaborer les leurs. Le métrage global des *éliminations après visa* retrouve son niveau habituel (1 070 mètres) après la croissance exponentielle de 2001 (2. 305 mètres contre 2. 696 mètres pour les trois exercices précédents, soit une moyenne annuelle de 898 mètres). Ces résultats rendent bien compte du fait que les Archives travaillent de plus en plus en amont avec les services producteurs d'archives, bien avant les versements.

Les Archives doivent faire face par ailleurs à une *croissance exponentielle des demandes du public* après des années d'augmentation constante de leur activité dans ces domaines :

- Augmentation du nombre des *communications* : 1 197 lecteurs et 26 415 documents contre 1 197 lecteurs et 24 756 documents en 2001, 1 206 lecteurs et 22 450 documents en 2000, 1 206 lecteurs et 22 450 documents en 2000, et 984 lecteurs et 16 051 documents en 1990, soit une augmentation du nombre de dossiers communiqués de 6,7 % par rapport au précédent exercice après une hausse de 9,7% en 2001 (progression de 64% depuis 1990). Cette progression ne rend par ailleurs qu'imparfaitement compte l'assistance de plus en plus lourde fournie, avant et pendant la consultation, à un public de moins en moins formé.

- Progression du nombre de *dérogations* à titre scientifique et généalogiques : 47 demandes instruites et accordées (portant sur un nombre de dossiers ne pouvant pas être chiffré) contre 33 demandes en 2001.

- Et un certain repli du nombre de *recherches scientifiques et administratives* : 352 recherches contre 469 en 2001 (306 en 2000, et 118 en 1990 soit un triplement depuis 1990). Ce recul est dû au moindre nombre de demandes d'attestations de travail pour des Polonais au titre de la W. O. L., tandis que les recherches scientifiques se maintiennent (112 contre 126 en 2001).

Les activités culturelles ont été maintenues à un niveau élevé, même si les Archives ne peuvent pas continuer à élaborer chaque année des opérations lourdes au détriment de leurs missions de collecte, de classement et de contrôle. Le service a élaboré une présentation modernisée d'une exposition ancienne. Il prépare deux expositions, l'une consacrée à la guerre de 1914 pour 2004 et une autre sur les transports. Il a participé à trois autres manifestations. Les expositions itinérantes ont permis de toucher environ 5 000 personnes. Les Archives participent par le biais de conférences, d'articles et de colloques à la vie historique locale.

Les résultats obtenus durant l'exercice restent *extrêmement fragiles*. Ils peuvent être compromis du fait de la diminution des effectifs : deux départs en retraite (dont celui d'une secrétaire de documentation d'Etat dont le remplacement n'est pas assuré) interviendront en 2003. Je m'interrogeais les années précédentes sur l'efficacité que pouvait avoir le service en l'absence de deux cadres B sur trois. Le travail purement archivistique (tris, classements, indexation, éliminations...) est en outre menacé par le poids de toutes les sollicitations

extérieures (lourdeur de la gestion de la salle de lecture où une forte augmentation des communications est constatée en 2003, recherches diverses...).

3. 7. 5. Bilan du traitement des fonds

Chaque série doit être considérée dans sa constitution théorique définitive. En particulier, lorsque la coupure de 1940 n'a pas été effectuée, l'on doit estimer la part relevant de chaque série moderne et la part relevant de la série W.

Métrage linéaire (1)			
Intitulé de la série	Fonds en vrac et non cotés	Fonds pourvus d'un instrument de recherche provisoire permettant la consultation	Fonds pourvus d'un instrument de recherche définitif (2)
Série A			1,00
Série B			1,40
Série C et D			
Série E dont :			
Titres féodaux			9,00
Titres de famille			9,00
Etat civil			
Notaires			58,00
Communes			3,50
Corporation			1,50
Série F			10,00
Série G			17,00
Série H			21,00
Série I			0,20
Sous-total séries anciennes			131,60
Série K	170,75		
Série L	0,20	53,00	
Série M	16,90	38,30	
Série N	8,75	14,00	
Série O	57,70	2,10	
Série P	197,55	33,50	
Série Q	75,30	634,20	
Série R	1,00	135,00	
Série S	16,70	131,95	
Série T	4,60	23,85	
Série U	81,00	487,30	12,10
Série V			
Série X	22,25	26,05	
Série Y		2,25	
Série Z		3,30	

Sous-total modernes séries	652,70	1584,80	12,10
Série E Dépôt	80,50	272,75	328,90
Série E notaires	65,60	693,30	271,40
Série H Dépôt	6,05		
Série ETP (CCI)	82,70	21	
Série J	350,10	263,25	59,05
Série Fi	? doc	10.100 doc. Env.	
Série AV		277	
Série W	1277,95	5777,80	192,85

(1) Le total des trois colonnes doit être égal au métrage total de la série.

(2) Tris effectués et cotation définitive

- Services du Conseil général et Etablissements Publics Départementaux :

* Bureau du Personnel (36,30 m)

* Direction des Affaires Financières et du Budget (44,80 m)

* Bureau de l'Economie et de l'emploi (9,10 m)

* Bureau des Affaires scolaires (16,00 m)

* Service de l'Aide sociale à l'enfance (27,20 m)

- Services déconcentrés de l'Etat à compétence départementale :

* Préfecture – Etablissements classés (4,20 m)

* Sous-Préfecture de Rethel (23,90 m)

* Direction Départementale des Services Fiscaux – Divers centre

des Impôts

(27,70 m)

- Tribunal de Grande Instance (40 m)

- Diverses Justices de Paix (3,76 m)

- Diverses écoles primaires (4,60 m)

- Commissariat de police de Fumay (0,45 m)

- W. O. L. de Conde-Les-Herpy (0,20 m)

Organismes de droit privé chargés d'une mission de service public :

- Caisse d'Epargne de Wasigny (0,05 m)
- Mutuelles de Ham-sur-Meuse et de Messincourt (0,050 m)

Officiers publics :

*Minutier de Monthermé et de Château-Regnault (45,50 m)

* Complément de minutier de Saulces-Monclin et de Viel-Saint-Remy (1,80 m)

* Complément du minutier de Tagnon (2,50 m)

Communes :

- Dépôt de 39 communes et 1 syndicat (38,65 m)

Archives privées :

- Archives de l'entreprise Cellatex à Givet (26 m)
- Archives paroissiales (3,30 m)
- Lettres du général Chanzy (1875-1879) et de Jean-Baptiste Clément (1888)
- Documents de Jules Carlier érudit

Eliminations

La poursuite de la politique systématiques d'éliminations a permis de détruire 228,50 mètres de papiers périmés, soit un métrage bien supérieur à celui de l'exercice précédent (170,40 m) mais très inférieur à celui des trois exercices antérieurs (650,90 m en moyenne). Cette chute de la quantité de documents périmés des séries départementales traduit l'épuisement progressif des « gisements d'archives » les plus riches et la nécessité de procéder à des tris internes longs et moins productifs. L'effort a continué de porter sur les archives publiques contemporaines et sur la bibliothèque où le métrage d'élimination est supérieur à celui des entrées.

Malgré la progression des éliminations, le bilan entrées/sorties présente cette année encore un solde positif de 171,13 m soit le double du métrage net de 2000. Il faut toutefois reconnaître que les entrées s'inscrivent à un niveau considérablement inférieur à celui des années 1986-1996 où les archives connaissaient un accroissement net moyen de 396 m par an. En outre, la

récupération d'espace accomplie au cours des exercices précédents (1 164,02 m) est telle que le métrage occupé fin 2001 est très nettement en dessous du seuil atteint fin 1996.

Aide à l'archivage

L'aide à l'archivage se traduit par le passage d'un ou plusieurs agents des Archives dans les communes et les administrations pour préparer des versements ou pour conseiller lors des tris préalables :

L'année 2001 a vu la poursuite de la politique systématique d'intervention dans les archives communales lancée en 1998, qui devrait permettre le traitement de l'ensemble de ces fonds en une dizaine d'années. Priorité est donnée aux communes ayant des projets d'aménagement de leurs locaux car l'expérience montre que ces rénovations peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour les archives.

Les interventions effectuées répondent à un triple objectif : éliminer la totalité des pièces périmées, effectuer le dépôt réglementaire des archives anciennes, donner une formation au moins sommaire aux secrétaires de mairie.

39 communes (37 de moins de 2 000 habitants soit 40 fonds, et 2 de plus de 2 000 habitants) ont ainsi bénéficié d'une intervention des Archives pour une durée totale de 640 heures contre 505 heures en 2000), soit une moyenne de près de 16 heures par commune (de 8 à 63 heures selon l'état et l'importance des archives). La durée de l'intervention en mairie liée à la fréquence d'interventions longues (20 communes nécessitant chacune plus de 15 heures) explique que le nombre de communes assistées soit stable par rapport à 1999 et 1998 (41 et 42). Les actions en commune sont appréciées des collectivités qui ne savent comment résorber l'arriéré et dont les demandes d'interventions de notre part sont en progression.

Conservation matérielle

- Occupation de l'espace

Les éliminations et la restructuration effectuées ces quatre dernières années permettent de disposer d'un tableau d'occupation de l'espace moins approximatif que dans le passé. Après l'achèvement du traitement des vracs entassés sur le sol, le resserrement de la série 1 000 W et divers transferts en 1999-2000, le présent

exercice a été consacré au transfert à l'étage B5 des versements 1 à 29 W (196,20 m), au passage au niveau A5 des séries 1 à 28 J (150,40 m), au nouveau rangement de plusieurs centaines de plans cadastraux et au regroupement au niveau A2 de divers journaux (48 m) de façon à récupérer l'espace gagné par élimination.

Les transferts effectués en 1999 et 2000 ont permis d'accueillir comme prévu les versements de 2000 et 2001 ; ils permettront aussi de recevoir, ce qui n'était pas espéré, une partie notable des versements de 2002. La suite des versements se fera au niveau B1 libéré en 1999. Il restera à traiter à terme les nombreuses archives périmées et à pratiquer de nouveaux resserrements.

Aucun nouveau rayonnage n'a été installé pendant l'exercice. Malgré tout, la libération de nombreux rayonnages du fait des éliminations massives des cinq dernières années permet de disposer en fin d'exercice, malgré le solde positif de l'année 2001, de 5 923 m de tablettes vides contre 4 542 m fin 1996.

- Conditionnement

170,85 m de documents ont été conditionnés, sous boîtes, à l'occasion de leur classement :

Séries anciennes et modernes, série W, archives communales et notariales, série J et bibliothèque (boîtes standard ou boîtes Cauchard). La sous-série 1J a été placée aussi sous chemises neutres. La restauration des plans cadastraux a rendu nécessaire leur conditionnement systématique par commune sous grands cartons Cauchard. 97 panneaux d'exposition mal conditionnés ont été placés sous cartons géants. Les 496 microfilms réalisés dans l'année ont été placés dans des boîtes de protection de même que les cassettes audiovisuelles. Les fiches de la bibliothèque très serrées ont été réparties dans de nouveaux tiroirs.

Reliure, restauration, microfilmage

31 volumes ont été reliés à l'extérieur. La politique systématique de restauration de documents lancée en 1998, a été poursuivie cette année pour un montant total de 127 791 Francs. Priorité a été donnée au traitement des plans cadastraux anciens dont le mauvais état interdisait leur communication au public (129 plans restaurés).

L'atelier photographique a réalisé 3 730 mètres de microfilms tant pour le service que pour le public et dupliqué 5 933 mètres, tandis que 2 218 mètres ont été

effectués par un service extérieur. Le métrage total des microfilms s'élève au 31 décembre 2001 à 81 159 mètres. Deux grandes opérations de microfilmage ont été lancées cette année afin de préserver des documents fragiles et fréquemment consultés : tables de succession de l'enregistrement (opération achevée) et registres d'état-civil postérieurs à 1890 (cette opération devrait durer une dizaine d'années).

3 497 reproductions photographiques ont été réalisées tant pour les besoins du service que pour les lecteurs.

Action scientifique et culturelle

Traitement des fonds

547,60 mètres de documents, 101 documents figurés, 496 microfilms, 5 cassettes et 2 CD-Rom ont été traités dans l'année tandis que 220,80 mètres d'archives périmées ont été éliminés à l'occasion de tris et 7,70 m transférés dans un autre service. Les traitements ont surtout concerné la série W, les fonds judiciaires, la série J et dans une moindre mesure les archives notariales et les archives communales déposées.

L'apparente progression du métrage des archives traitées cache en fait le *maintien du métrage* réellement classé (201,10 m) à un *bas niveau* par rapport aux précédents exercices. Les nombreuses sollicitations à l'extérieur du service, l'accroissement constant des recherches administratives et scientifiques, ainsi que l'importance des fonds nécessitant d'être traités pièce par pièce expliquent cette situation que ne réussit pas à compenser l'arrivée de deux agents (nomination et retour de congé de maladie).

L'importance des *dépôts d'archives communales* devant se maintenir pendant la campagne systématique d'inspection, une équipe se consacre quasiment à plein temps depuis 1998 (hors recherches administratives et diverses interventions ponctuelles) au traitement de ces nouvelles entrées. Les archives de 21 communes de moins de 2 000 habitants ont été classées et refondues avec les précédents dépôts (29,60 m). Il existe néanmoins un délai de deux ans entre le dépôt et la réalisation du répertoire correspondant.

L'effort particulier pour le traitement des *archives notariales* de façon à résorber l'arrière a été poursuivi : les minutiers de Tagnon, les compléments de minutiers de Saulces-Monclin et de Charleville-Mézières ont été classés (28,60 m) tandis que celui de Mouzon est très avancé. Par ailleurs ont été répertoriés les versements des commissaires-priseurs de Charleville et de Sedan (8,70 m).

Les nouvelles entrées (fonds privés, séries modernes, bibliothèque...) ont été répertoriées (134,20 m) tandis que la série 1 J a fait l'objet d'un pointage détaillé. Un état descriptif des fonds de série J a été établi aux fins de diffusion sur Internet. Les séries judiciaires ont donné lieu à un état récapitulatif détaillé des collections actuellement dispersées qui facilitera la cotation définitive de ces fonds. Les tris systématiques ont été poursuivis dans les séries renfermant des gisements d'éliminables (65,50 m avant tri) ainsi que des éliminations massives par liasse entière (179 m).

55 répertoires (48 en 2000) représentant 502 pages dactylographiées (1003 en 2000) et 5 fichiers (environ 2 609 fiches) ont ainsi été mis en service.

Le bilan des documents traités s'établit par série de la manière suivante : (métrage après élimination) :

SERIES ET FONDS	METRAGE	INSTRUMENTS DE RECHERCHE
Archives notariales (3 E)	37,30 mètres	38 p et 82 fiches
Archives communales déposées (E dépôt)	29,60 mètres	250 p
Documents et fonds d'origine privée (J)	40,65 mètres	158 p et 78 fiches
Séries anciennes	0 20 mètres	1 p
Diverses sous-séries modernes (K, M, N, R, S, T, U et X)	53,30 mètres	22 p
Divers versements contemporains (W)	29,20 mètres	17 p
Bibliothèques et périodiques	10,85 mètres	2 000 fiches
101 documents figurés (série Fi)		1 p
496 microfilms		14 p
5 cassettes et 2 CD-ROM		1 p
Indexation générale		449 fiches
Total	201,10 mètres	502 p et 2609 fiches

Communications

1 197 lecteurs ont consulté 24 756 documents en salle de lecture (1 206 lecteurs et 22 540 documents en 2000). La progression du nombre de communications (augmentation de 2 216 documents par rapport à 2000 soit + 9,7%) pour un public stable, se poursuit cette année encore (progression de 54% en onze ans). Elle est à mettre en grande partie au compte des recherches généalogiques et des recherches dans la presse : 14 111 microfilms, représentant plus de 57% du total des communications, ont en effet été consultés. Mais elle tient aussi à des demandes nouvelles, dans des domaines variés, émanant d'un public non formé ce qui nécessite le plus souvent pour le service une assistance lourde.

On assiste par ailleurs à une progression des communications aux services administratifs (142 dossiers contre 118 en 2000 et 77 en 1999).

Les demandes de dérogation aux règles de communicabilité des archives se maintiennent au niveau élevé constaté ces toutes dernières années (33 demandes instruites accordées contre 35 en 2000) pour 192 articles concernés (239 en 2000).

Les recherches universitaires et scientifiques montrent un certain repli (38 contre 54 en 2000).

Les recherches par correspondance connaissent en revanche une croissance exponentielle : 469 recherches dont 126 à caractère scientifique et 321 à caractère administratif contre 308 en 2000 et 118 en 1990 (soit un quadruplement en onze ans). Les recherches administratives présentent la plus forte progression due en grande partie aux attestations de travail demandées par les Polonais ayant travaillé pour le compte de la WOL, mais aussi à des demandes diverses (droit des familles, spoliations de la dernière guerre, pollutions industrielles).

Service éducatif

Le service éducatif est animé par Monsieur Jean-Pierre Marby, professeur d'histoire bénéficiant de 4 heures supplémentaires hebdomadaires. Il organise des expositions et accueille les classes et les groupes souhaitant visiter les Archives et travailler sur des documents originaux.

Six classes (165 élèves) sont venues visiter le service et effectuer des travaux sur documents (2 classes d'école primaire, 2 classes de collège et 2 classes du lycée agricole). Trois classes (76 élèves) sont venues travailler sur les sceaux (1 classe d'école primaire et 2 classes de collège).

En liaison avec l'I.U.F.M., a également été organisé un stage de formation à l'utilisation des archives pour les enseignants (12 participants).

Par ailleurs, 13 expositions itinérantes sur les 19 proposées ont été prêtées 20 fois pendant l'année à des établissements scolaires ainsi qu'à des offices de tourisme en période estivale. Elles ont touché 2 009 scolaires et 6 301 adultes au moins (toutes les statistiques n'ont pas été fournies).

Expositions

Les Archives Départementales ont élaboré une grande exposition sur les « Lieux et monuments de citoyenneté dans les Ardennes XIXe-XXe siècle » présentée du 15 septembre au 7 octobre à la Vitrine du Conseil général (1 614 visiteurs dont 13 classes). Cette exposition est dotée d'un catalogue multigraphié de 38 pages distribuées aux écoles. Cette exposition a été complétée par une conférence de M. Marby sur les monuments commémoratifs le 21 septembre, et par une conférence du Directeur des Archives sur la défense et la protection du patrimoine écrit le 5 octobre.

Les Archives ont apporté leur collaboration à une grande manifestation au Musée de l'Ardenne par le prêt de documents et la réalisation de photographies. Elles ont participé à l'élaboration des manifestations pour le bicentenaire de la création de la Légion d'Honneur. Elles ont également participé au stand du Conseil Général à la foire-exposition de Charleville-Mézières.

Autres activités culturelles

Le Directeur des Archives Départementales est membre de plusieurs commissions dans le domaine culturel (Commission Régionales du Patrimoine et des Sites, Jury pour le prix de la Résistance, préservation du patrimoine industriel, Commission Diocésaine d'art sacré...).

Les Archives sont le secrétariat et le siège social de la Société d'Etudes Ardennaises qui y tient ses conférences mensuelles. Elles participent également aux activités du Cercle de Généalogie et d'Héraldique des Ardennes. Elles conseillent enfin divers organismes locaux ou régionaux pour l'exploitation et la

mise en valeur de leurs fonds, et plus généralement pour la sauvegarde du patrimoine.

Melle Fourreaux a fait une conférence le 13 avril aux Archives sur les débuts de l'industrie dans le faubourg de Carignan dans le cadre des conférences de la Société d'études ardennaises. Elle a rédigé en collaboration avec M. Stevenin l'article « Les débuts de l'école normale d'instituteurs des Ardennes » pour la Revue historique ardennaise.

Le Directeur des Archives Départementales

Odile JURBERT